

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Projet nom : Creusage de fossés et installation de ponceaux, TNO de Routhierville
Projet #: RT-07902-2023.2

Propriétaire : Service de foresterie de la MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest, Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone (418) 629-2053 # 1115 / Télécopieur : (418) 629-3195
Courriel : m.turbide@mrcmatapedia.quebec



La MRC de La Matapédia désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour retenir les services d'un entrepreneur général en vue d'effectuer le creusage de fossés et l'installation de ponceaux sur deux (2) tronçons de chemin. Celui du rang A et du 2^e rang de Matalik, TNO de Routhierville.

Les activités seront réalisées dans le cadre du **Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)**

DOCUMENT DISPONIBLE :

Toute personne ou toute société doit se procurer les documents d'appel d'offres et devis par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://www.seao.ca/>

RÉCEPTION ET OUVERTURE :

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir dans une enveloppe cachetée et identifiée « **PROJET #: RT-07902-2023.2– Creusage de fossés et installation de ponceaux, TNO Routhierville** ».

Les soumissions seront reçues à:

Bureau de la MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6

Heure : avant 11h00, heure légale en vigueur du CNRC
Date : Le jeudi 3 août 2023

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est assujéti au règlement de gestion contractuelle de la MRC.

Le règlement de gestion contractuelle se trouve à l'adresse suivante :
https://www.mrcmatapedia.qc.ca/images/Upload/Files/centredocumentations/reglements/reglement_2020-07_gestion_contractuelle.pdf

Donné à Amqui ce 5 juillet 2023

Joël Tremblay, directeur général